Auxiliaire de puériculture volante 28h

Catégorie : B
Type de poste : Permanent
Temps de travail : 28 Heures
Prise de poste : Dès que possible
Date limite de candidature : 5 août 2026

Contexte :

Rejoindre la Communauté de communes du Clermontais, c'est intégrer un territoire dynamique de 21 communes, situé au cœur d'un bassin de vie de 29 000 habitants. Entre sites naturels classés (Salagou, Mourèze, Pic du Vissou) et communes attractives (Clermont l'Hérault, Paulhan, Canet), notre territoire est riche en projets et en qualité de vie.

Missions :

1. Accueil des enfants et des familles

- Assurer un accueil individualisé et collectif dans le respect du rythme et des besoins de chaque enfant (alimentation, sommeil, éveil, sécurité affective).
- Adapter l'accueil aux divers contextes sociaux et culturels.
- Établir une relation de confiance avec les familles et accompagner la parentalité.

2. Bien-être de l'enfant

- Réaliser les soins de base : hygiène, alimentation, sommeil, sécurité.
- Maintenir un environnement propre, stimulant et sécurisé.

3. Activités d'éveil

- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets d'activités.
- Adopter une posture éducative conforme au projet d'établissement.
- Coordonner son action avec celle de l'équipe pour garantir la cohérence éducative.

4. Vie de l'établissement

- Transmettre les informations pertinentes à l'équipe ou à la direction.
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.
- Participer à l'entretien des locaux, du matériel et à l'encadrement des stagiaires.
- Réagir de manière adaptée en cas d'incident ou de problème de santé.
- Contribuer activement à la vie d'équipe.

Conditions Spécificités :

- Horaires variables selon les besoins du service (plage horaire : 7h30–18h30).
- Poste de volante, mouvement entre les deux crèches possibles
- Réunions en soirée obligatoires (minimum 6h d'APP par an).
- Congés liés à la fermeture de la crèche : 3 semaines en été, 1 semaine fin décembre, pont de l'Ascension.
- Travail du lundi au vendredi.
- Port de chaussures spécifiques à l'intérieur de la crèche.
- Respect du secret professionnel, discrétion, confidentialité et réserve.

Profil :

Diplômes et compétences :

- Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture **obligatoire.**
- Formation PSC1 ou gestes d'urgence en EAJE souhaitée.

Connaissances en :

- Développement psychomoteur et psychologique de l'enfant.
- Soins d'hygiène, sécurité, sommeil, alimentation.
- Sociologie des familles.
- Ergonomie et prévention des risques.
- Règles d'hygiène et de sécurité en EAJE.

Qualités personnelles :

- Sens du service public.
- Disponibilité, autonomie, adaptabilité, discrétion.
- Esprit d'équipe, sens de l'observation et de la communication.
- Respect des consignes et du cadre réglementaire.

Ce que nous vous offrons :

Avantages sociaux :

- Mutuelle (participation employeur : 23 €).
- Prévoyance (50 % de la cotisation de base).
- Adhésion au COS 34.
- Remboursement transport : 75 % de l'abonnement mensuel ou annuel de transport en commun.
- Forfait mobilité : jusqu'à 300 €/an.
- Rémunération attractive : IFSE (184,96€ bruts/mois contractuel et 243€ bruts titulaire proratisé à 80%)

Pour postuler :

Adresser CV et lettre de motivation à Monsieur le Président de la Communauté de communes du Clermontais
Soit **par courrier** : Communauté de communes du Clermontais / 20 avenue Raymond Lacombe BP 40 – 34800 CLERMONT L'HÉRAULT

Ou par mail : rh-recrutement@cc-clermontais.fr